

Abus financiers : que faire ?

2ème Congrès intercantonal

« Les enjeux du vieillissement en Suisse et à l'étranger »

Lausanne, 6 juin 2019

Alain Huber, Secrétaire romand, Pro Senectute Suisse

Prof. Delphine Roulet Schwab, Institut et Haute Ecole de la Santé La Source, Présidente d'alter ego



**PRO
SENECTUTE**
PLUS FORTS ENSEMBLE

Déroulement

- **Introduction**
- **Résultats de l'étude réalisée par l'ILCE**
- **Que fait Pro Senectute?**
- **Répercussions psychologiques des abus financiers**
- **Que propose alter ego?**
- **Conclusions**

Abus financiers et seniors

Étude réalisée en collaboration avec

**ilce - institut de lutte contre
la criminalité économique**

heg - haute école de gestion



Point de départ :

- « études de prévalence » dans de nombreux pays :
Royaume-Uni, États-Unis, Canada, Mexique, Pérou, Colombie, Irlande, Pays-Bas, Suède, Allemagne, Lituanie, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Croatie, Turquie, Israël, Iran, Égypte, Inde, Chine, Corée du Sud, Thaïlande, etc.

jamais en Suisse

Décembre 2016: ILCE partage l'idée avec Pro Senectute Suisse

Février 2017: début du projet

Déroulement de l'étude

1. Étude préliminaire (revue littérature)

→ Définition « Toute forme d'atteinte au patrimoine des personnes âgées »

2. Enquête qualitative (entretiens avec professionnels)

→ 31 formes d'abus regroupés en 5 catégories:

1. Pratiques commerciales douteuses
2. Arnaques
3. Cybercriminalité
4. Vol
5. Maltraitance

→ **Questionnaire**

3. Enquête quantitative (sondage représentatif 55+)

Résumé des résultats

- Hommes (28,2%) davantage victimes que les femmes (23,3%).
- Pertes financières plus de CHF 980 000.- (5 dernières années)
→ Ensemble de la population Suisse: à près de CHF 2 milliards
- Proportion de victimes plus élevée en Suisse romande (36,5%), suivie par la Suisse alémanique (22,8%) et la Suisse italienne (11,7%).
- Personnes entre 55 et 64 ans et à partir de 85 ans plus souvent victimes que celles des catégories d'âges entre les deux.
- 61% des victimes n'en parlent à personne.

Que fait Pro Senectute?

**PRO
SENECTUTE**
PLUS FORTS ENSEMBLE

**PRO
SENECTUTE**
PLUS FORTS ENSEMBLE

Abus financiers

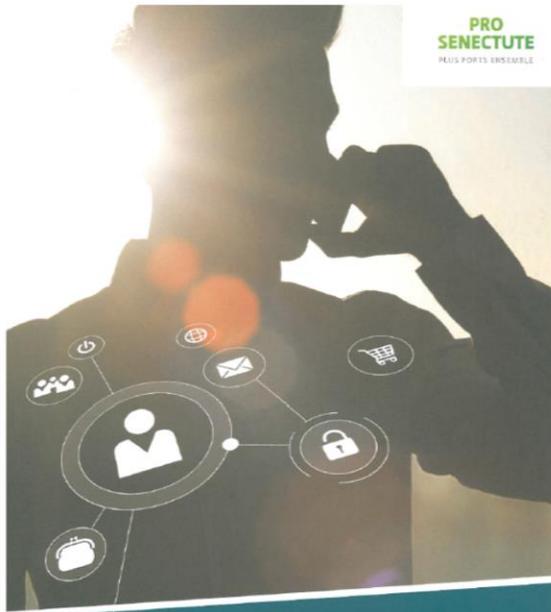
Les abus financiers commis à l'encontre des personnes de 55 ans et plus

Institut de lutte contre la criminalité économique (ILCE)
Haute école de gestion Arc // HES-SO
en collaboration avec Pro Senectute Suisse

Olivier Beaudet-Labrecque, Luca Brunoni, Isabelle Augsburger-Bucheli

ilce - institut de lutte contre
la criminalité économique
HES - Haute école de gestion **arc**

**PRO
SENECTUTE**
PLUS FORTS ENSEMBLE



En toute sécurité au quotidien

Comment se protéger contre les abus financiers ?

ilce - institut de lutte contre
la criminalité économique
HES - Haute école de gestion **arc**

www.prosenectute.ch

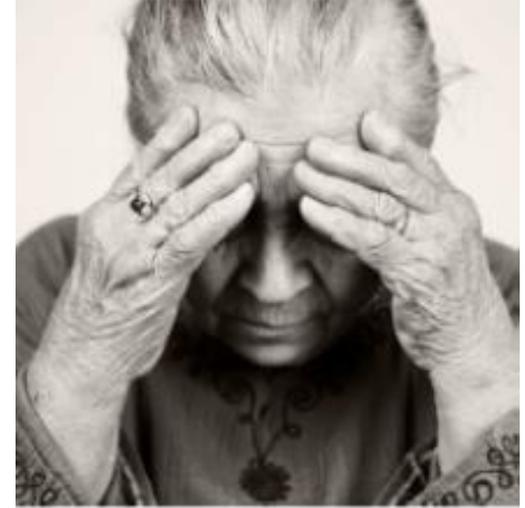
- Étude D, F, I
- Faits et chiffres en matière d'« abus financiers »
- Brochure pour les clients, guide en ligne
- Revue Psinfo 02.2018
- Cours

Répercussions psychologiques des abus financiers

Mme Facchinetti (*nom fictif*), 76 ans, veuve d'origine italienne, vit seule dans un petit appartement à Genève. Elle a un fils adulte qui habite dans la campagne vaudoise avec sa femme et ses deux enfants. Sa fille vit en Italie. Elles sont peu de contact.

Mme Facchinetti a peu d'amis et de contacts avec ses voisins. Elle ne parle pas très bien français, car elle n'a jamais vraiment appris et est restée à la maison pour s'occuper de ses enfants.

A la mort de son mari il y a 5 ans, elle a commencé à avoir des difficultés à se débrouiller avec les démarches administratives. Une connaissance lui a conseillé de demander de l'aide à la consultation sociale de Pro Senectute, ce qu'elle a fait. Elle reçoit maintenant des prestations complémentaires à l'AVS.



Il est prévu que le dimanche suivant son fils et sa famille viennent lui rendre visite. Elle ne les a pas vus depuis longtemps et se réjouit.

Le mardi, son fils lui téléphone en lui disant que « leur voiture est fichue » et « qu'ils ne pourront plus venir la voir si elle ne paye pas le coût de la réparation ». Il insiste sur le fait qu'elle reçoit maintenant des prestations complémentaires, « alors qu'eux bossent comme des fous et arrivent à peine à payer leur factures.»

Mme Facchinetti n'a pas beaucoup d'argent de côté, mais promet d'envoyer l'argent nécessaire. Le jeudi, son fils téléphone à nouveau pour lui dire que la réparation coûtera plus cher que prévu et qu'il faut qu'elle lui envoie encore de l'argent.

Mme Facchinetti ne se sent pas bien. Elle a un sentiment de lourdeur à la poitrine et de boule au ventre Elle sursaute chaque fois que le téléphone sonne. Elle imagine qu'elle ne verra plus jamais son fils et ses petits-enfants. Elle ne sait plus quoi faire.

Dimanche matin, alors que Mme Facchinetti a déjà commencé à préparer le repas, son fils l'avertit qu'il y a un problème avec la voiture et qu'ils ne pourront pas venir. Mme Facchinetti fond en larmes. Elle rappelle son fils pour lui dire que « si c'est une question d'argent, elle peut les aider ».

Abus? Maltraitance? De quoi s'agit-il?

- S'agit-il d'un abus financier?

= «Toute atteinte au patrimoine financier d'une personne âgée»

✓ OUI

- S'agit-il de maltraitance financière?

- = « ... un acte isolé ou répété, ou un manque d'action appropriée, qui survient dans le cadre de toute relation dans laquelle il y a une attente de confiance et qui cause un dommage ou de la détresse à une personne âgée. Elle peut être de différentes formes : physique, psychologique, sexuelle, financière, ou simplement refléter une négligence intentionnelle ou involontaire. » World Health

Organization (2002). Toronto Declaration on the Global Prevention of Elder Abuse. Geneva: WHO. Traduction libre.

✓ OUI

Quelles sont les conséquences psychologiques?

Mme Facchinetti – extorsion d'argent par un fils

- Anxiété
- Tension physique (lourdeur à la poitrine, boule au ventre)
- Peur de prendre la relation avec son fils et ses petits-enfants, état de déprime
- Sentiment d'être prise au piège, de ne pas avoir le choix, difficulté à prendre des décisions

= Détresse psychologique?

Pourquoi les aîné·e·s abusé·e·s financièrement en parlent difficilement?

- Minimisation ou banalisation de l'incident
- Pas l'habitude de se plaindre, aveu de faiblesse
- Considèrent qu'il s'agit d'une affaire de famille
- Il faut sauver l'honneur et ne pas trahir un proche
- Culpabilité, honte
- Auto-dévalorisation
- Dépendance affective ou physique aux proches
- Craintes de représailles de la part des auteurs (abandon, placement dans une institution, privation de visites...)
- Absence d'autonomie de décision après une perte d'autonomie physique
- Atteinte des facultés cognitives
- Première «révélation» des abus non suivie d'effets positifs

Quels sont les signes qui peuvent alerter?

Dépistage

Signes possibles de maltraitance

(adaptés de Burnett et al., 2014)

Physique	Fractures, contusions, lacérations, traces de morsures, brûlures, ecchymoses, blessures non traitées à différents stades de cicatrisation, chutes à répétition, visites aux services d'urgence à répétition, etc.
Psychologique	Dépression, idées suicidaires, hyper vigilance envers l'agresseur, retrait, comportement inhabituel, automutilation, culpabilité, faible estime de soi, etc.
Financière	Changements brusques de comptes en banque, disparition inexplicquée de biens, signatures suspectes, endettement inexplicqué, etc.
Sexuelle	Douleurs/démangeaisons dans la région génitale, maladies sexuellement transmissibles inexplicquées, saignement vaginal ou anal, sentiment de honte, ecchymoses dans les régions génitales ou les seins, exposition à de la pornographie, etc.
Négligence	Déshydratation, malnutrition, escarres, détérioration de santé inexplicquée, manque de suivi médical, de soins ou de médicaments, plaies de macération, multiples admissions aux urgences, moyens auxiliaires absents ou pas adaptés, hygiène négligée, perte de poids inexplicquée, etc.



Nakamura, C., Roulet Schwab, D., Laouadi, M.-H., Robellaz, F., & Garcia Manjon, A.-J. (2015). Maltraitance envers les personnes âgées. La plus-value des infirmières. *Soins infirmiers*, 6, 66-69.

Conséquences des abus financiers

Peu de données scientifiques spécifiques

La pratique montre toutefois que **ces situations ont des répercussions importantes sur la santé**, notamment au niveau psychologique, p.ex.:

- Limitation de l'accès aux soins et aux médicaments
- Renforcement de l'isolement
- Baisse de l'estime de soi
- Baisse de la qualité de vie (pas ou peu de loisirs, de sorties, logement étroit, promiscuité, vêtements et aliments inadaptés...)

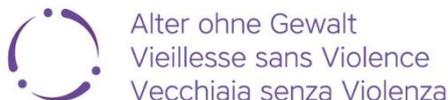
Pauvreté = facteur aggravant

Que propose alter ego ?

- Information, écoute et orientation



- Portail documentaire <https://portailmaltraitedesaines.ch/>
- Formations
- Plateforme nationale/Nationale Anlaufstelle 0848 00 13 13



Conclusions

- La maltraitance financière et les abus financiers envers les personnes âgées sont **fréquents mais peu dépistés**
- Ils ont des **répercussions importantes**
- Il convient en tant que professionnel, intervenant ou proche d'une personne âgée d'être **attentif aux situations à risque et aux signes possibles**
- Il importe de **discuter avec la personne âgée** afin de connaître son vécu de la situation et de l'informer, le cas échéant, des ressources existantes
- Il est essentiel de considérer la personne âgée comme un adulte à part entière et d'**éviter de l'infantiliser**
- Quand la personne âgée n'a pas sa capacité de discernement, des **mesures de protection peuvent être nécessaires**

Merci de votre attention.